

**Appel à projets n°2016-10-07**

Création d'une unité de foyer d'accueil médicalisé (FAM) de 8 places  
adossée à un établissement médico-social existant  
destinée à des adultes avec autisme ou troubles envahissants du développement  
dans le département du Cantal.

-----

**Avis de la commission d'information et de sélection**

(article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles.)

Un projet a été reçu à l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et au Conseil Départemental du Cantal.

Ce projet est présenté par l'Adapei du Cantal.

Il a été instruit et soumis à la commission d'information et de sélection réunie le 15 mai 2017.

La commission a émis un avis favorable.

Le présent avis est publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil Départemental du Cantal.

Il est également publié sur les sites internet de l'Agence régionale de santé et du Conseil départemental du Cantal.

Fait à Lyon, le 5 juin 2017.

La co-présidente  
représentant le Directeur général de l'ARS

La co-présidente  
représentant le Président du Conseil départemental

Christelle LABELLIE-BRINGUIER

Aline HUGONNET